

Évaluation des risques associés aux plantes génétiquement modifiées



L'EFSA évalue la sécurité des **plantes génétiquement modifiées (GM)** – telles que maïs, soja, coton ou colza – préalablement à leur autorisation d'importation dans l'UE en tant que denrée alimentaire ou aliment pour animaux, ou encore en tant que plantes destinées à la culture.

La **modification génétique** confère aux plantes des propriétés supplémentaires telles qu'une **meilleure résistance aux insectes phytophages, une tolérance accrue aux herbicides, ou les deux.**



Conventionnel
Comparaison des plantes GM avec leurs équivalents conventionnels qui présentent des antécédents d'utilisation sûre.

OGM
 Évaluation des plantes GM au **cas par cas**, en fonction de l'utilisation prévue et du milieu récepteur.



Caractérisation moléculaire de la plante GM
 Comment la plante GM a-t-elle été créée ?
 Quelles sont les modifications apportées au matériel génétique de la plante ?



Évaluation de l'innocuité pour l'environnement
 Quels sont les effets indésirables potentiels de la plante GM sur l'environnement ?

Analyse comparative des propriétés compositionnelle, phénotypique et agronomique
 Les plantes se ressemblent-elles ?
 Leur composition est-elle similaire ?
 Leur rendement est-il comparable ?



Évaluation de la sécurité pour l'homme et pour l'animal



Allergénicité
 Quel est le **potentiel allergénique** de la nouvelle protéine ou de la plante GM dans son ensemble ?

Toxicologie
 Y a-t-il un impact sur les **propriétés toxicologiques** de la plante ?



Valeur nutritionnelle
 La plante GM est-elle aussi **nutritive** que son équivalent conventionnel ?



Et ensuite ?

L'EFSA communique ses **conclusions sur la sécurité de la plante GM** aux gestionnaires du risque de l'UE.

Ces informations aident les **gestionnaires du risque** à statuer sur **l'introduction de la plante** sur le marché de l'UE.

